

Spécialité Educateur sportif mention Escrime pour tous

RNCP40479 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15425
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	29/11/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CERCLE PAUL BERT SOC SPORT	7777467020001 1	Former et organiser l'évaluation
COORDINATION D'ESCRIME RHONE ALPES	4944489540001 1	Former et organiser l'évaluation
FORMATION AUX ARMES	5235472630004 7	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE FORMATION DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME	5146809740003 7	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités de l'escrime et disciplines associées nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « escrime pour tous » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Ce BPJEPS spécialité « éducateur sportif » est délivrée au titre de l'une des options suivantes :

- option A : escrime sportive olympique ;
- option B : escrime sportive olympique et sabre laser ;
- option C : escrime sportive olympique et escrime artistique et de spectacle.

ACTIVITÉS VISÉES

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation

- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation

Option A : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure

- Conception de séances et de cycles de séances de découverte ou d'initiation ou d'apprentissage de l'escrime sportive olympique (à travers 2 armes)
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime sportive olympique
- Conduite des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime sportive olympique
- Évaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans deux armes olympiques

Option B : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) et de sabre laser dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure

- Conception de séances et de cycles de séances, de découverte, d'initiation ou d'apprentissage, de l'escrime dans une arme olympique et en sabre laser
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans une arme olympique et en sabre laser
- Conduite des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans une arme olympique et en sabre laser
- Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans une arme olympique et en sabre laser

Option C : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) et d'escrime artistique et de spectacle dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure

- Conception de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle
- Préparation de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle
- Conduite des séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle
- Evaluation de séances et de cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à

visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

Option A : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure

- Définir les finalités d'un cycle de séances d'escrime sportive olympique, en s'appuyant sur les connaissances de l'activité et l'environnement institutionnel, et en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime sportive olympique, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime sportive olympique en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
- Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime sportive olympique en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier le matériel nécessaire et les ressources humaines nécessaires à la réalisation d'une séance d'escrime sportive olympique en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
- Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime sportive olympique, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
- Conduire en sécurité une séance d'escrime sportive olympique en s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime sportive olympique en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin de programmer et proposer une progression pédagogique favorisant l'évolution de l'escrimeur en s'attachant aux démarches de prévention de situation accidentogène et intervenir en cas d'accident
- Analyser une séance d'escrime

sportive olympique en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants

- Évaluer un cycle de séances d'escrime sportive olympique en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

Option B : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) et de sabre laser dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure

- Définir les finalités d'un cycle de séances, dans une arme d'escrime sportive olympique et, en sabre laser, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime dans une arme olympique et de sabre laser en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
 - Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
 - Vérifier les ressources humaines nécessaires et le matériel nécessaire à la réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
 - Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
 - Conduire en sécurité une séance d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
 - Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène
 - Analyser une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants
 - Évaluer un cycle de séances d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques
- Option C : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique (fleuret, sabre, épée) et d'escrime artistique et de spectacle dans le cadre du projet et de l'organisation du travail au sein de la structure
- Définir les finalités d'un cycle de séances d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
 - Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
 - Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer

la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur

- Vérifier le matériel et les ressources humaines nécessaire à la réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
- Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
- Conduire en sécurité une séance d'escrime dans une arme olympique et l'escrime artistique et de spectacle s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène
- Analyser une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants
- Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans une arme olympique et l'escrime artistique et de spectacle en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

Blocs de compétences

RNCP40479BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement du projet
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La modalité d'évaluation est un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP40479BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage
- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La modalité d'évaluation est un entretien conduit à partir de la production d'un ou plusieurs supports présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet.

RNCP40479BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (option A)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les finalités d'un cycle de séances d'escrime sportive olympique, en s'appuyant sur les connaissances de l'activité et l'environnement institutionnel, et en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime sportive olympique, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime sportive olympique en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
- Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime sportive olympique en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier le matériel nécessaire et les ressources humaines nécessaires à la réalisation d'une séance d'escrime sportive olympique en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
- Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime sportive olympique, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
- Conduire en sécurité une séance d'escrime sportive olympique en s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime sportive olympique en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin de programmer et proposer une progression pédagogique favorisant l'évolution de l'escrimeur en s'attachant aux démarches de prévention de situation accidentogène et intervenir en cas d'accident
- Analyser une séance d'escrime sportive olympique en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants
- Évaluer un cycle de séances d'escrime sportive olympique en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

1. la production par le candidat d'un document présentant un cycle d'apprentissage dans une arme de l'escrime sportive olympique.
2. une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance pédagogique collective suivie d'une séquence remédiation individuelle, dans une arme de l'escrime sportive olympique.

La mise en situation professionnelle est suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Justifier de :

- a) un niveau d'arbitrage équivalent au niveau départemental dans une arme de l'escrime sportive olympique de son choix
- b) un niveau technique et sécuritaire atteint à une des armes olympiques correspondant a minima au niveau fixé pour la délivrance de l'éducateur 2 tel que défini par la Fédération française d'escrime. Cette attestation doit porter sur une des armes olympiques qui n'a pas été choisie par le candidat pour l'épreuve de mise en situation professionnelle.

RNCP40479BC04 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique et de sabre laser dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (option B)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les finalités d'un cycle de séances, dans une arme d'escrime sportive olympique et, en sabre laser, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime dans une arme olympique et de sabre laser en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
- Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier les ressources humaines nécessaires et le matériel nécessaire à la réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
- Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
- Conduire en sécurité une séance d'initiation et d'apprentissage d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène
- Analyser une séance d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser, s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants
- Evaluer un cycle de séances d'escrime dans une arme olympique et en sabre laser en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

1. La production par le candidat d'un document présentant un cycle d'apprentissage dans une arme de l'escrime sportive olympique de son choix ou en sabre laser.

2. Une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance pédagogique collective suivie d'une séquence de remédiation individuelle, dans une arme de l'escrime sportive olympique ou en sabre laser, suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Justifier de :

- a) un niveau d'arbitrage équivalent au niveau départemental dans une arme de l'escrime sportive olympique de son choix.
- b) un niveau technique et sécuritaire atteint à une des armes olympiques ou au sabre laser correspondant, a minima, au niveau fixé pour la délivrance de l'éducateur 2 tel que défini par la Fédération française d'escrime. Cette attestation doit porter sur l'arme qui n'a pas été choisie par le candidat pour l'épreuve de mise en situation professionnelle.

RNCP40479BC05 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage d'escrime sportive olympique et d'escrime artistique et de spectacle dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure (option C)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir les finalités d'un cycle de séances d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de pratiquants visés et également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement des séances d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en vue de répondre aux finalités du cycle de séance et de respecter une progression cohérente entre les séances, en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, également ceux éloignés de la pratique sportive et/ou les personnes en situation de handicap.
- Effectuer une veille concernant les pratiques d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en s'informant ou se formant en vue de respecter le cadre réglementaire de l'activité
- Définir les conditions de réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en tenant compte des caractéristiques des pratiquants et du lieu et du temps de pratique, en vue d'assurer la sécurité des pratiquants, des tiers et le respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier le matériel et les ressources humaines nécessaire à la réalisation d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en tenant compte de son contenu, de son déroulement pour s'assurer de sa disponibilité, de son bon fonctionnement et adaptation aux pratiquants concernés
- Accueillir en sécurité les pratiquants à une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle, en présentant les objectifs de celle-ci, son déroulement, les règles à respecter en vue de mettre en place une dynamique favorable à l'implication des pratiquants, et/ou les personnes en situation de handicap
- Conduire en sécurité une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle s'appuyant sur la pédagogie et les techniques d'animation prévues, et en prenant en compte les réactions et les réalisations des pratiquants accueillis, en vue d'atteindre les objectifs de la séance et de favoriser la participation, l'implication et la collaboration des pratiquants et/ou les personnes en situation de handicap
- Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants, tout au long d'une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en identifiant les besoins individuels d'accompagnement, afin d'apporter des conseils favorisant la progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène
- Analyser une séance d'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu et sur les observations réalisées au cours de celle-ci, et sur des outils d'évaluation, en vue de proposer des améliorations et d'optimiser la progression des pratiquants
- Evaluer un cycle de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage de l'escrime dans une arme olympique et d'escrime artistique et de spectacle en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, en vue de faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les suivantes :

- 1. la production par le candidat d'un document présentant un cycle d'apprentissage dans une arme de l'escrime sportive olympique de son choix ou en escrime artistique et de spectacle.
- 2. une mise en situation professionnelle de conduite d'une séance pédagogique collective suivie d'une séquence de remédiation individuelle, en escrime sportive olympique ou en escrime artistique et de spectacle, suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Justifier de :

- a) un niveau d'arbitrage équivalent au niveau départemental dans une arme de l'escrime sportive olympique de son choix.
- b) un niveau technique et sécuritaire atteint à une arme olympique ou à l'escrime artistique et de spectacle correspondant a minima, au niveau défini pour la délivrance de l'éducateur 2 tel que défini par la Fédération française d'escrime.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BPJEPS - spécialité « éducateur sportif » mention « escrime pour tous » exerce principalement dans le cadre associatif ou scolaire ainsi que dans les centres de loisirs par le biais des collectivités territoriales. Les Instituts médicaux éducatifs et les structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap offrent des possibilités d'emplois émergents. Des structures privées de spectacles proposent également, en matière d'escrime artistique, des débouchés professionnels aux détenteurs d'un diplôme d'enseignement de l'escrime.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS mention est un animateur spécialiste couramment appelé « prévôt d'Etat d'escrime ».

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif en escrime et disciplines associées est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un niveau de pratique personnelle en escrime.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;

- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/11/2029
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	29/11/2030
--------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000050675024>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40479/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	4
Régions couvertes	4
Prix indicatif	6 600 € – 8 099 €
Durée	920 – 1607 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 07/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	21 %
Période	10/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	93 798 €
Coût moyen par dossier	5 862 €
Durée moyenne	947 h
Période	09/2025 – 09/2026
France compétences	56 %
OPCO	31 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.